

Le 14 janvier 2016 à 20h00, le Maire ouvre la séance, 12 conseillers sont présents, il excuse les conseillers absents dont trois ont donné pouvoir, puis donne lecture du compte rendu de la dernière réunion, suivent les signatures.

Le Maire informe de l'ordre du jour :

- 1) Instabilité des falaises : mise à jour du plan de financement
- 2) Plu : révision générale
- 3) Redevance d'occupation du domaine public
- 4) Questions diverses

#### **Instabilité des falaises :**

Le conseil sollicite l'état à travers le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs et les Monuments Historiques pour subventionner la reprise sur les falaises et les remparts sous le bourg. La demande a été affinée par les services de l'Etat, le montant global de la subvention est légèrement revu à la baisse.

#### **PLU : Révision générale**

C'est une délibération sur la forme qui a été reprise afin de préciser les points juridiques de la démarche.

#### **Redevance d'occupation du domaine public**

La question est liée aux travaux de démolition au Port. Le Maire propose d'ajouter dans l'arrêté une clause menace de façon à ce que l'entrepreneur respecte le temps de fermeture de la route prévu sur trois jours. Il est convenu de fixer à 500 € par jour de fermeture supplémentaire d'une route départementale à grande circulation, en agglomération, au-delà de la durée du chantier fixée par arrêté municipal. »

#### **Questions diverses – projets en cours**

**Aménagement de la mairie :** Le brise soleil à l'arrière du bâtiment est la prochaine étape

**PLU** la commission s'est mise en quête de vérifier si toute la surface des parcelles classées en UB est réellement constructible, afin de pouvoir mettre à disposition de nouvelles surfaces à bâtir sans augmenter le pourcentage global.

#### **Voirie**

Le programme voirie intercommunal est concentré sur le Pont de Sourdilles et les rues du bourg endommagées par les travaux de la mairie.

Le programme de voirie communale concerne Sanières et Falsegarre.

Le chantier du Mur du Soulié va être étudié.

Le programme **SIL** va être relancé pour une mise en place dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2016.

**La numérotation et la dénomination des rues** vont être poursuivies et arrêtées pour les secteurs du Port, Vic et Cavagnac.

**Réexamen du classement du village de Capdenac parmi les plus beaux villages de France :** il est inscrit à l'ordre du jour des commissions qualité 2016.

**Traverse du Port** l'étude entre le giratoire et le tunnel est lancée.

#### **Dates à retenir :**

- 13 mars : repas des aînés offert par le CCAS
- 16 avril : foire aux chevaux
- 05 juin : journée des jardins

En ce qui concerne **les marchés de nuit de l'été**, l'office de tourisme intercommunal n'en prévoit qu'un en août, la commission animation est sollicitée pour envisager une date en juillet sous la compétence communale.

Après un tour de table, le Maire lève la séance à 22h15.